Image not found or type unknown

Mon propriétaire est il en tord?

Par **laura23**, le **12/02/2014** à **17:52**

Bonjours, j'ai quitté mon logement en novembre dernier mon propriétaire me demande 3 mois de préavis je les lui donnent. Le problème étant que je ne touche que 265 euros par mois à t'il raison où tord?

Par **youris**, le **12/02/2014** à **18:11**

bjr,
vous ne donnez pas assez de renseignements pour obtenir une réponse fiable; en principe le préavis est de 3 mois donc votre propriétaire a raison; vos revenus ne le regardent pas;
cdt

Par **laura23**, le **12/02/2014** à **23:15**

je ne touche que 265 euros en comptant:
74 Euros d'edf
15 euros d'eau
30 euros d'assurance
23 euros assurance 2 roues
55.21 euros de loyer
le reste étant pour la nourriture à chaque fin de mois je me retrouvais à decouvert d'environ 70 euros

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés